

Une délégation du Cameroun constituée de trois membres du Gouvernement séjourne à Glasgow en Ecosse depuis le weekend. Elle va faire entendre la voix du Cameroun à la Cop 26 et présenter le bilan du pays des cinq dernières années de mise en œuvre de l'accord de Paris. Au cœur des débats, le plaidoyer pour une plus grande justice climatique, la prise en compte des intérêts du deuxième puit carbone de la Planète (le Bassin du Congo).

Le ministre camerounais des Relations Extérieures, Lejeune Mbella Mbella, en compagnie des ministres, Hele Pierre, de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable, et Jules Doret Ndongo, des Forêts et de la faune, conduit une importante délégation, à la 26ème Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP26), qui se tient du 1er au 12 novembre 2021 à Glasgow en Grande Bretagne.



En image, une partie de la délégation d'experts camerounais à leur arrivée à Glasgow.

D'après le Ministre Hele Pierre, le Cameroun va défendre quatre positions au cours de cette rencontre pour sauver le climat.

Il s'agira d'abord de faire valoir le fait qu' « il (le Cameroun) séquestre beaucoup moins qu'il ne pollue ». En effet, dans le document révisé de Contribution déterminée au niveau national (CDN), le gouvernement défend « le Cameroun demeure un puits carbone avec une capacité de séquestration deux fois supérieure à ses émissions ». Historiquement, le pays a toujours eu un taux d'émission très faible et une accumulation des émissions historiques extrêmement basse comparée à celles des pays industrialisés. « Cela prouve la très faible responsabilité du Cameroun relativement aux causes anthropiques du changement climatique », peut-on lire.

Ensuite, Yaoundé s'engage à « mobiliser les autres pays membres de la COMIFAC (Commission des forêts d'Afrique Centrale, NDLR) pour inviter les pays développés à augmenter et à respecter leurs engagements financiers en lien avec la mise en œuvre des CDN ».

Le ministère de l'Environnement fait savoir que le Cameroun fera valoir ses spécificités et ses

priorités à ces négociations en rappelant qu'il porte sur son territoire un pan important du massif forestier du Bassin du Congo (environ 12%) reconnu par tous comme le second puits carbone de la planète. Yaoundé défend cette position en tant que président de la COMIFAC.

Il s'agira également de veiller à ce que désormais les mesures et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale afin que cela fasse l'objet d'une attention plus soutenue de la part des partenaires du Nord.

Enfin, « le Cameroun mettra un point d'honneur à militer pour que les pays du Sud redoublent d'efforts pour lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement », informe le ministère de l'Environnement.